

REVUE DE PRESSE

Semaines des 20 et 27 octobre 2025

On parle de la Brie des Rivières et Châteaux et des communes de notre territoire !
Retrouvez chaque semaine, la revue de presse de la CCBRC.

• La République de Seine-et-Marne 20 octobre 2025 – n°8225

> Valence-en-Brie. Politique. *Pierre Racine, candidat à sa succession : « Être maire, c'est une belle aventure. »*

📍 VALENCE-EN-BRIE

POLITIQUE. **Pierre Racine, candidat à sa succession : « Être maire, c'est une belle aventure »**



Pierre Racine, maire du village de Valence-en-Brie, est candidat à sa succession. Sa liste de 17 noms est déjà composée à 80%.

Maire de Valence-en-Brie, Pierre Racine, 46 ans, souhaite renouveler l'expérience. « Exercer ce premier mandat m'a beaucoup plu, et au fil de mes rencontres, je suis devenu plus performant qu'en début d'exercice, souligne-t-il. Être maire, c'est une belle aventure, humainement parlant. J'ai envie de repartir, aussi bien pour l'équipe que pour les projets que nous avons à mener. »

Une liste recomposée

Sa liste doit contenir 17 noms, dont deux correspondent aux suppléants. Elle est déjà constituée à 80 % et

le candidat s'apprête à partir en campagne avec trois de ses quatre adjoints et deux conseillers municipaux. « Les autres colistiers sont de nouvelles personnes qui souhaitent se lancer dans l'aventure, explique l'élu. Si la liste n'a pas d'étiquette, la préfecture nous collera certainement une orientation politique, en raison de la réforme des élections municipales et du fait que Valence-en-Brie ait dépassé les mille habitants (environ 1 050). En fait, il s'agit d'une liste composée pour l'intérêt du village. Je ne connais pas la sensibilité de mes coéquipiers, ça ne m'intéresse pas. »

La campagne débutera réellement à la période de Noël, avec, en prévision, une ou deux réunions publiques et la distribution de tracts : « Le programme n'est pas encore complètement figé, et j'attends que l'équipe soit bien stable et que tout le monde prenne bien conscience de l'engagement sur le long terme que représente le conseil municipal. »

Parmi les réalisations de la



Le maire de Valence-en-Brie, Pierre Racine, se représente aux municipales Photo transmise à RSM77.

municipalité actuelle, Pierre

Racine que « beaucoup a été fait pour les réfections de toitures, pour l'école, pour les onze associations et pour le rayonnement de la culture au-delà de la commune ». En

ce qui concerne la boulangerie, qui avait déposé le bilan un an après l'inauguration avec Valérie Pécresse, elle est très bien repartie : « Le repreneur, qui avait déjà une boulangerie

à Montereau-Fault-Yonne, satisfait tout le monde ! » Il ajoute : « Nous avons aussi construit un petit local pour que les infirmiers, arrivés voici un peu plus de deux

ans, puissent s'installer. »

RD 607 et salle des fêtes

Dans les projets en cours : la sécurisation de la RD 607. « Les gens roulent trop vite, constate le maire. Ce sont plus 55 000 véhicules qui passent chaque semaine dans le village, et 95 % des automobilistes sont en excès de vitesse. Pour le réaménagement de la départementale, rien n'est figé. Il faut d'abord se mettre d'accord avec le Département et on a déjà avancé sur le sujet. »

Autre projet d'envergure, qui figurera également dans ses promesses de campagne : la rénovation et l'agrandissement de la salle des fêtes, actuellement privée de vestiaire. « Cela pose un souci pour les sportifs et les artistes qui se produisent, indique Pierre Racine. Nous voulons accueillir nos associations dans de meilleures conditions. Mais il faut faire le diagnostic thermique et attendre le prochain mandat. »

● Agnès
GAUDICHON-BRAIK



> Fouju. Intelligence Artificielle. *Nuisances, emplois, impacts... le « plus grand Campus IA d'Europe » interroge les habitants.*

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. Nuisances, emplois, impacts... le « plus grand Campus IA d'Europe » interroge les habitants

Jusqu'au 23 novembre, un projet de campus dédié à l'Intelligence artificielle (IA) devant voir le jour en 2028 à Fouju, fait l'objet d'une concertation publique. La réunion d'ouverture a eu lieu le 15 octobre en présence de nombreux habitants.

FOUJU
C'était en quelque sorte le coup d'envoi d'un projet d'envergure européenne, dévoilé avant l'été, lors du sommet Choose France. Le 15 octobre, la salle des fêtes du village de Foujou, 630 habitants, était pleine à craquer à l'occasion de la réunion d'ouverture de la concertation publique sur le projet de construction d'un immense campus dédié à l'intelligence artificielle (IA) et à l'innovation numérique.



Le 15 octobre, les habitants étaient nombreux à prendre la parole lors de la réunion d'ouverture de concertation CH/RSM7



À partir de 2028, le futur Campus IA de Fouju devrait accueillir 15 bâtiments, dont des datacenters et des supercalculateurs. Photo transmise à la RCM77

Le site, présenté comme « le plus grand campus IA d'Europe », doit être implanté à Joujou, sur une parcelle de 70 ha et emploiera 500 emplois permanents. Un projet à 50 milliards d'euros porté par plusieurs acteurs : la Banque publique d'investissement (Bpifrance) ; MGX, fonds d'investissement des Emirats arabes unis spécialisé dans l'IA ; Mistral AI, société française spécialisée dans l'IA générative ; NVIDIA, leader mondial des infrastructures de calcul pour l'IA, et le co-maître d'ouvrage Réseau transport électrique (RTE).

Le bruit des ventilateurs en question

teurs en question. « Le projet Campus IA vise la création d'un site hébergeant des datacenters*, des supercalculateurs et un espace de formation, faisant de cette infrastructure numérique l'une des plus importantes d'Europe, exposent les quatre actionnaires. Il doit permettre de stocker, traiter et fournir la puissance de calcul nécessaire au développement de l'IA et des services云s indispensables à l'économie numérique française, afin d'en garantir la souveraineté, alors même que 80 % des données des citoyens et des entreprises françaises sont aujourd'hui hébergées aux États-Unis. »

Etats-Unis.» Ce premier rendez-vous a permis aux habitants du village et des communes voisines comme Crisenoy et Blandy-les-

Tours, de faire part de leurs inquiétudes aux porteurs du projet venus leur présenter le dossier en préambule de la concertation publique menée

Aucun prélevement dans la nappe phréatique

Justement, le mode de refroidissement des gigantesques serveurs du futur site était au cœur des débats. Associations environnementales et élus locaux avaient demandé que le système choisi ne fonctionne pas avec de l'eau de façon à préserver

6 Les estimations auditives se situent en dessous des seuils réglementaires

Parmi les inquiétudes évoquées : les nuisances sonores et visuelles que pourrait entraîner le campus, notamment pour le village de Foug. « La majorité des nuisances sonores seront produites par les ventilateurs des blocs de refroidissement, mais les estimations auditives

« En ce qui concerne 'la chaleur fatale', c'est-à-dire celle produite en surplus, souvent rejetée dans l'environnement, des solutions ont-elles été explorées ? », a ensuite interrogé un habitant de Crisenoy. Les responsables du projet ont évoqué la possibilité de réutiliser cette chaleur en la redistribuant dans le réseau des communes alentour. Enfin, les participants à la réunion ont demandé l'ajout de meflos passagers au projet afin de réduire la pollution visuelle autour du site. teurs du projet. Mais quid des transports en commun ? « Unie demande d'amélioration des dessertes a été exprimée, en tenant compte notamment des personnes qui viennent depuis Melun visiter le parloir de prison de Crisenoy, via Foujou », a annoncé Christian Poteau, président de la communauté de communes de la Brie des rivières et châteaux (CCBRC). À l'image du village de Foujou, le Département et de la Région, l'intercommunalité bénéficiera des retombées

La route départementale 57 déviée pour limiter l'impact sonore

Le début des travaux envisagé en 2027

Pas sûr, en revanche, que ce soit le cas du marché immobilier du secteur, qui devrait bientôt compter une prison et un Campus IA, en plus d'une ligne TGV d'une autoroute et d'un site d'enfouissement de déchets. Des inquiétudes, y compris sanitaires, qui restent à éclaircir. « Le Campus IA a vocation à se développer de manière progressive, au rythme des besoins des acteurs du secteur, ont conclu les porteurs de

projet. À ce jour, deux phases sont envisagées : une mise en service progressive à partir de 2028, qui comprendrait notamment la construction de trois bâtiments de data-centers, puis une mise en service progressive à partir de 2029, avec la construction des bâtiments de datacenters suivants. »

*Lieu qui regroupe un ensemble de serveurs assurant des missions de traitement de données, généralement pour des entreprises de services informatiques.

• C.H. avec M.B.

- **Les rendez-vous de la concertation**
 - **21 octobre à 18h30 : webinaire présentant le contexte du projet et ses enjeux (www.concertation-campus-la.fr)**
 - **29 octobre à 19h : atelier de concertation organisés à la salle Satoviac de Jouju**
 - **17 novembre à 19h30 : réunion publique de clôture à la salle polyvalente du Châtelet-en-Brie**



Les 110 places de la salle de Fouju étaient comblés CH/RSM77



Le Campus IA de **Fouju** s'étendra sur 70 ha Photo transmise à la RSM7

Le Campus IA en chiffres

- 50 milliards d'euros d'investissement, dont 8 milliards en première phase
 - 70 hectares et 15 bâtiments
 - 20 m : hauteur des bâtiments les plus hauts
 - 1 000 emplois en cours de chantiers
 - 400 kV : création d'un poste électrique de 400 kV
 - 500 emplois permanents (sécurité, restauration, gestion, ingénierie...)
 - 20% de la surface du site sera végétalisée
 - 2026 : enquête publique et autorisations administratives
 - 2027 : première phase des travaux
 - 2028 : livraison de la première phase du projet
 - 2029 : mise en service progressive de la seconde phase

• La République de Seine-et-Marne 20 octobre 2025 – n°8225

> Chaumes-en-Brie. Faits divers. *Un violent face-à-face fait deux blessés graves.*

CHAUMES-EN-BRIE. Un violent face-à-face fait deux blessés graves

Un violent face-à-face a fait deux blessés graves sur la RD 1036, à hauteur de Chaumes-en-Brie. La route a été coupée à la circulation durant plusieurs heures.



L'accident s'est produit sur la RD 1036, à hauteur de Chaumes-en-Brie Sdis77

Un violent face-à-face entre un petit utilitaire et une voiture a fait deux blessés graves sur la RD 1036, à hauteur de Chaumes-en-Brie.

Une conducteur héliporté

Un conducteur de 45 ans, bloqué dans l'habitacle, a dû être désincarcéré. Médicalisé par le Smur, il a été transporté par route en état d'urgence absolue à l'hôpital Henri-Mondor, dans le Val-de-Marne. L'autre automobiliste, âgé de 30 ans, a été grièvement blessé mais a pu s'extraire de lui-même du véhicule. Il a dû être évacué par un hélicoptère de la sécurité civile à La Pitié-Salpêtrière, à

Paris. Par chance, au lendemain de l'accident, les pronostics vitaux n'étaient plus engagés.

Dix-neuf pompiers ont été mobilisés avec neuf véhicules. Le temps de l'intervention, la route a été bloquée à la circulation jusqu'à 22 heures et une déviation a été instaurée. Une enquête de gendarmerie a été ouverte pour préciser la cause de cette collision, survenue sur un tronçon limité à 80 km/h, à proximité d'un radar.

• A.G.B.



Les secours ont été mobilisés plusieurs heures à Chaumes-en-Brie Sdis77

• La République de Seine-et-Marne 20 octobre 2025 – n°8225

> Bombon. Faits divers. *Une maquette 3D prise pour une vraie bombe.*

BOMBON. Une maquette 3D prise pour une vraie bombe

Dimanche 19 octobre, vers 13 h, les militaires de la gendarmerie de Mormant reçoivent un appel inquiétant. Le président d'une association de chasse, prévenu par des amis chasseurs qui ont aperçu l'objet, leur signale la présence apparente d'une roquette dans un champ de la commune de Bombon.

Les gendarmes se rendent alors rapidement sur place et découvrent un objet de quelques centimètres de

long vraisemblablement fait de plastique et qui a tous les aspects d'un jouet. La prétenue « bombe » n'a en réalité pas grand-chose d'une vraie, si ce n'est sa forme.

Au courant de la présence d'un club d'aéromodélisme à proximité, les militaires contactent ses membres et obtiennent confirmation qu'il s'agit en fait d'un objet fabriqué à l'aide d'une imprimante 3D. Plus de peur que de mal.

• Geoffrey FAUCHEUX



• La République de Seine-et-Marne 20 octobre 2025 – n°8225

> Fouju. Avis administratifs.

7426138901 - AA



269, rue du Général de Gaulle
77390 FOJU

**Mise en compatibilité
du PLU de FOJU**
**AVIS
DE CONCERTATION**

Objet de la concertation : dans le cadre de la création de Campus IA sur la commune de Fouju, sur l'actuelle ZAC nommée « Parc d'Activités de la Brie des Rivières et Châteaux à Fouju » et de foncier supplémentaire dédié à l'urbanisation prévu au SDRIF-E du 10 juin 2025, la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Fouju par déclaration de projet est nécessaire pour la réalisation du projet.

La concertation préalable est organisée par la mairie de Fouju, avec l'appui de la Communauté de Communes de Brie des Rivières et Châteaux et de la société CAMPUS IA portant le projet. Elle a pour objectif de :

- présenter les modifications prévues au PLU actuel ;
- assurer l'information et la participation du public ;
- recueillir les observations et propositions du public et apporter des réponses.

Cette concertation réglementaire porte uniquement sur les modifications des documents d'urbanisme nécessaires pour la réalisation du projet. Elle n'a pas pour vocation de discuter de l'opportunité du projet, qui sera soumis à concertation publique à l'automne 2025.

Dates de la concertation : la concertation se tiendra du 4 novembre 2025 au 4 décembre 2025.

Modalité de concertation : le dossier de présentation de la mise en compatibilité du PLU et un registre permettant de recueillir les observations et propositions du public seront mis à disposition du public en mairie de Fouju. Ils pourront être consultés aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.

Le dossier sera également disponible pendant toute la durée de la concertation sur le site internet de la commune de Fouju : fouju.fr.

Suites de la concertation : un bilan de cette concertation sera établi, présentant les mesures jugées le cas échéant nécessaires de mettre en place pour répondre aux enseignements tirés de la concertation. Ce bilan sera diffusé sur le site internet de la commune de Fouju (fouju.fr) et joint au dossier d'enquête publique.

Cadre réglementaire de la concertation : en application de l'article L103-2 du code de l'Urbanisme, « font l'objet d'une concertation associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, les procédures suivantes (...) : la mise en compatibilité [] du plan local d'urbanisme soumise à évaluation environnementale. »

**Le Maire
Jonathan WOCHENMAYER.**

• La République de Seine-et-Marne 20 octobre 2025 – n°8225

> Le Châtelet-en-Brie. Réno 'Sûre



briedesrivieresetchateaux.fr

> Valence-en-Brie. Faits divers. *La RD 605 fermée après un accident.*

VALENCE-EN-BRIE. La RD 605 fermée après un accident



La voiture a heurté de plein fouet le mur d'un garage, à Valence-en-Brie Photo transmise à RSM77

En raison d'un accident matériel de la circulation, la RD 605 est fermée jusqu'à nouvel ordre entre Valence-en-Brie et Pamfou. Des déviations ont été instaurées par la route royale.

C'est dans la nuit du mardi 21 au mercredi 22 octobre, vers 1 h 30, qu'un automobiliste de 18 ans, domicilié à Échoubou-lains, s'est encastré de plein fouet dans le mur d'un garage,

alors qu'il revenait de Melun. Par miracle, il est indemne. En revanche, la voiture est sérieusement endommagée. Quant au garage, qui jouxte une habitation, il menace de s'effondrer à tout moment. Il a été étayé d'urgence et un arrêté de péril imminent a été pris : la route est donc coupée pour éviter un éboulement que pourraient provoquer les vibrations des véhicules.

Le propriétaire du garage attend désormais le passage de l'expert de son assurance, pour savoir s'il devra démolir ou consolider son mur. Une enquête de gendarmerie a été ouverte. Le jeune automobiliste était dépourvu du permis de conduire, et il était positif aux stupéfiants.

● A.G.B.



Le mur a été étayé Photo transmise à RSM77

> Sivry-Courtry. Faits divers. *Grave face-à-face sur la RD 605.*

SIVRY-COURTRY. Grave face-à-face sur la RD 605



Le face-à-face s'est produit sur la RD 605 à Sivry-Courtry Photo transmise à RSM77

Encore un accident de la route sur la RD 605, en Seine-et-Marne ! Il s'agit cette fois d'un face-à-face entre deux véhicules légers, qui s'est produit à proximité du feu tricolore de Sivry-Courtry, le jeudi 23 octobre, vers 18 h 20.

Pour une raison indéterminée, l'une des deux conductrices a perdu le contrôle de sa trajectoire et a percuté la voiture qui roulait en sens inverse. La collision a fait deux blessées, qui ont dû être désincarcérées par les pompiers. L'une d'elles, âgée de 25 ans et domiciliée à Sivry-Courtry, est dans un état grave. L'autre automobiliste, âgée de 56 ans et demeurant à Samois-sur-Seine, est plus légèrement atteinte. Les deux victimes, présentant une suspicion d'hémorragie pour l'une, et de possibles fractures pour l'autre, ont été transportées par voie routière à l'hôpital de Melun. Une enquête de gendarmerie a été ouverte. Les femmes n'étant pas en état d'être dépistées, les enquêteurs attendent les résultats des

prises de sang pour savoir si elles avaient consommé de l'alcool et des stupéfiants.

« Il y a un vrai problème de circulation sur la départementale, notamment entre Melun et notre commune, déplore Aline Hellias, maire de Sivry-Courtry. On a placé un feu à hauteur de la zone industrielle, ainsi que des ralentisseurs pour casser la vitesse dans le village. Mais les gens manquent vraiment de civisme, doublent n'importe comment et sont nombreux à griller le feu. J'ai d'ailleurs déposé une demande pour avoir un équipement avec radar, et le préfet examine actuellement le dossier. »

Cet accident survient quelques heures après celui qui s'était produit dans un village voisin, toujours sur la RD 605, à Valence-en-Brie (lire en page locale). Le maire, Pierre Racine, en fait d'ailleurs un enjeu de sécurité routière.

● A.G.B.

• La République de Seine-et-Marne 27 octobre 2025 – n°8226

> Marchés publics.



Construction de la station d'épuration d'Échouboulains

PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux, M. le Président, 1, rue des Petits-Champs, 77820 Le Châtellet-en-Brie, Téléphone : 01 60 66 67 10, Email : accueil@ccrc.fr

Objet du marché : construction de la station d'épuration d'Échouboulains.

Caractéristiques principales :

Construction d'une nouvelle station d'épuration d'une capacité de 410 EH y compris bassin de stockage/restitution d'une capacité de 130 m³ ;

Canalisation d'aménée vers la nouvelle STEP ;

Canalisation de rejet depuis la nouvelle STEP ;

Vidange et démolition de la STEP existante.

Variantes : autorisées. En cas de présentation de variantes, les candidats doivent également obligatoirement présenter une offre entièrement conforme à la solution de base.

Conditions de retrait du dossier de consultation :

Le DCE est consultable et téléchargeable gratuitement sur notre profil acheteur : [www.maximilien.fr](https://maximilien.fr)

Visite obligatoire : le 12 novembre 2025 à 10 h 30 sur le site de la future STEP, rue Georges-Clemenceau, 77830 Échouboulains. L'attestation de visite sera impérativement à joindre à l'offre des candidats.

Renseignements complémentaires :

Les renseignements peuvent être obtenus auprès de <https://maximilien.fr>.

Transmission des offres :

Les soumissionnaires devront déposer leur offre par voie électronique (candidature + offre) à l'adresse suivante : www.maximilien.fr

Date limite de réception des offres : mardi 20 janvier 2026 à 12 h 00.

Date d'envoi à la publication : 20 octobre 2025.

• La République de Seine-et-Marne 27 octobre 2025 – n°8226

> Fouju. Avis administratifs.

En application de l'article R.121-19 du Code de l'environnement

PROJET CAMPUS IA du 13 octobre au 23 novembre 2025

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

Objet de la consultation préalable
La société Campus IA (nom commercial : Campus IA), maître d'ouvrage du projet Campus IA, a décidé de s'engager volontairement dans une concertation préalable en application de l'article L121-17 du Code de l'environnement. Le 23 juillet 2025, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé (Décision n° 2025/119/CAMPUS IA/1) d'organiser une concertation préalable et a désigné deux garants : Mme Nathalie DURAND et M. François GILLARD.

Durée et périmètre de la concertation préalable

La concertation préalable se tiendra du 13 octobre au 23 novembre 2025.

Le périmètre de la concertation se centre sur la commune de Fouju, commune d'implantation du projet bénéficiant d'une communication renforcée. Au regard de la dimension territoriale du projet, le périmètre élargi de la concertation concerne l'ensemble des communes de la Communauté de communes de Brie des Rivières et Châteaux et de la Communauté d'agglomération de Melun Val-de-Seine.

Modalités de la concertation préalable

Pour s'informer, le public pourra consulter :

Le site internet dédié www.concertation-campus-ia.fr où seront publiés le dossier de concertation et sa synthèse, les présentations et les comptes-rendus des réunions ainsi que l'ensemble des avis et questions émis par le public et réponses apportées par le maître d'ouvrage.

Pour s'informer et s'exprimer, le public pourra aussi participer aux rencontres publiques :

2 réunions publiques

La réunion publique d'ouverture qui se tiendra le mercredi 15 octobre à 19 h 00, à Fouju ;

La réunion publique de clôture qui se tiendra le 18 novembre à 19 h 00, à Châtellet-en-Brie.

1 rencontre de proximité

1 atelier

1 webinaire

Pour contribuer, le public aura accès :

Au site internet www.concertation-campus-ia.fr pour le dépôt des observations, contributions et questions ;

Aux dépliants avec coupon-T détachable et pré-affranchi.

Des questions et observations pourront également être adressées directement aux garants :

Aux adresses mails dédiées : nathalie.durand@garant-cndp.fr et francois.gillard@garant-cndp.fr



- **BFMTV. 11 septembre 2025**

> *IA : un campus géant à 50 milliards d'euros s'installera en Seine-et-Marne*



Un campus monumental dédié à l'intelligence artificielle va s'installer en Seine-et-Marne. À Fouju, la concertation, visant notamment à la modification du PLU a été lancée le mercredi 10 septembre 2025.

Fouju, un petit village de 630 habitants, va accueillir un campus géant dédié à l'[intelligence artificielle](#), confirme son maire auprès du [Parisien](#) le 7 septembre, comme c'était [pressenti](#). Mercredi 10 septembre, une concertation a été lancée pour la modification du plan d'urbanisme (PLU) et prendra fin le 10 octobre. Si tout va bien, le site de 70 hectares accueillera une première partie de ce centre d'ici 2028. Le reste devrait être livré en 2033.

Ce centre, inédit en Europe, est porté par MGX, fonds d'investissement des Émirats arabes unis spécialisé dans l'intelligence artificielle, le fleuron français du domaine, Mistral AI, NVidia et la BPI. Sur place, des data centers, des espaces dédiés à l'éducation et la recherche sont prévus.

"Nous sommes très satisfaits que ce projet se fasse chez nous", se réjouit, auprès du Parisien, Christian Poteau, maire de Machault et président de la Communauté de communes Brie des rivières et châteaux (CCBRC) en charge du développement économique de 31 communes. Dont Fouju.

Le centre IA, voisin de la future prison

Effectivement, pour la municipalité, ce campus est une véritable aubaine. Déjà, un investissement de "50 milliards d'euros, dont 10 milliards pour la première tranche, on n'a jamais eu cela en France", se félicite l'édile. Et le projet, pourrait, selon ses estimations rapporter pas moins d'un million d'euros de taxe foncière.

Par ailleurs, des centaines d'emplois vont être créées "notamment des CSP +, ce qui sera bon pour l'activité économique, la restauration...", se réjouit Jean-Louis Thériot, député Les Républicains de la circonscription.

Néanmoins, les habitants de la commune, s'inquiètent d'éventuelles nuisances. D'autres dénoncent des terres agricoles sacrifiées. D'autant que le voisin de ce campus IA, un projet de centre pénitentiaire de 1.000 places devrait sortir de terre à Crisenoy dans les prochaines années. Et sur ce dernier, il n'y aura pas de marge de négociations.

